



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2001/2
18 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Quatorzième session

Bonn, 16-27 juillet 2001

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS MENÉES ENTRE LES SESSIONS

**TRAVAUX DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS DES COMMUNICATIONS
NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

**Rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications
nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

Note du secrétariat

1. La Conférence des Parties, dans sa décision 8/CP.5, a prié le secrétariat de faciliter les travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts), notamment en coordonnant ses réunions et en rassemblant les rapports de ses réunions et ateliers régionaux pour examen par les organes subsidiaires (FCCC/CP/1999/6/Add.1).
2. Le secrétariat a coordonné et facilité l'organisation et l'établissement du rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts qui avait pour but de passer en revue et d'analyser les données d'expérience, les questions et/ou les problèmes rencontrés et les enseignements tirés, en vue d'améliorer l'établissement des communications nationales.
3. Le rapport soumis sous couvert de la présente note est la version écrite du rapport présenté oralement par le Président du Groupe consultatif d'experts, M. Ayite-lo Ajavon (Togo), à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à sa treizième session sur les résultats de la deuxième réunion du Groupe, qui s'était tenue dans les locaux du Ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Pays-Bas à La Haye les 9 et 10 novembre 2000. Onze membres du Groupe consultatif d'experts représentant les régions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes, six membres représentant les Parties visées à l'annexe I et trois membres représentant les organisations internationales ont assisté à la deuxième réunion.
4. Le SBI voudra peut-être prendre note du rapport et donner au Groupe de nouvelles directives concernant la conduite de ses travaux conformément à l'annexe de la décision 8/CP.5.

GE.01-62038 (F)

**DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS
DES COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES
NON VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

**Rapport du Président
M. Ayite-lo Ajavon (Togo)**

I. INTRODUCTION

A. Objet du rapport

5. Le présent rapport rend compte succinctement des travaux de la deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) ainsi que des progrès accomplis par le Groupe consultatif d'experts dans l'exécution de son mandat, exposé dans l'annexe de la décision 8/CP.5, et des initiatives que celui-ci a prises suivant la liste récapitulative figurant à l'annexe III du document FCCC/SBI/2000/16.

B. Rappel des faits

6. Il est rappelé que le Groupe consultatif d'experts a présenté à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), à sa douzième session, un plan de travail pour s'acquitter de son mandat en application de la décision 8/CP.5. Conformément à ce plan, le Groupe consultatif d'experts a organisé son deuxième atelier régional à Nairobi (Kenya) du 15 au 18 août 2000 pour la région de l'Afrique. Le rapport de cet atelier, qui a été coordonné par le Président, M. Ayite-lo Ajavon (Togo), est publié sous la cote FCCC/SBI/2000/INF.9.

7. Le troisième atelier du Groupe consultatif d'experts s'est tenu à Bangkok (Thaïlande) du 16 au 20 octobre 2000 pour la région de l'Asie. Le rapport de cet atelier, qui a été coordonné par M. Vute Wangwacharakul (Thaïlande), est publié sous la cote FCCC/SBI/2000/INF.10.

8. Plus de 100 experts de 62 pays non visés à l'annexe I ont participé aux trois ateliers régionaux. Au cours de ces ateliers, qui ont été l'occasion d'échanger des informations et des données d'expérience sur le processus d'établissement des communications nationales, les participants ont discuté des questions méthodologiques rencontrées pour établir les inventaires des émissions de gaz à effet de serre (GES), de l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation, ainsi que des questions concernant la réduction des émissions. Ils ont discuté également des questions concernant la recherche et l'observation systématique, la sensibilisation, l'éducation et la formation du public. En outre, des questions intersectorielles comme la coordination, l'information et la constitution de réseaux, ainsi que le renforcement du cadre institutionnel, ont été abordées. Le débat a été centré sur les renseignements fournis dans les 29 communications nationales soumises au 1er octobre 2000.

9. Le Groupe ayant décidé à sa première réunion que les fonctions de rapporteur et de président de ses réunions seraient exercées à tour de rôle par des représentants des trois régions, M. Vute Wangwacharakul (Thaïlande) et M. Ayite-lo Ajavon (Togo) ont été confirmés au poste de rapporteur et au poste de président de la deuxième réunion respectivement.

10. Le Président a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. Il a souligné l'importance des travaux du Groupe consultatif d'experts et a appelé celui-ci à faire diligence dans l'exécution de son mandat. Il a également évoqué les questions apparues et les progrès accomplis depuis la première réunion du Groupe consultatif d'experts.
11. Les coordonnateurs ont présenté les principaux résultats des ateliers organisés en Afrique et en Asie. En outre, Mme Julia Martinez (Mexique) a présenté les résultats de l'atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
12. Pour faciliter un examen approfondi des résultats des trois ateliers régionaux, le secrétariat a soumis un résumé des rapports des trois ateliers abordant différents thèmes tels que les inventaires des émissions de GES, l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation, les options envisageables pour réduire les émissions et l'appui financier et technique.
13. Chaque membre du Groupe consultatif d'experts a soumis un rapport intérimaire faisant le point des progrès accomplis dans l'exécution du mandat du Groupe conformément au plan de travail.
14. Au cours du débat qui a suivi, le Groupe a décidé de réviser son plan de travail afin qu'un rapport puisse être établi en temps voulu pour être examiné à la quatorzième session du SBI. La version révisée du plan de travail du Groupe consultatif d'experts figure à l'annexe I du présent document.

II. DÉLIBÉRATIONS

15. Le Groupe consultatif d'experts a examiné un certain nombre de questions concernant l'établissement des inventaires nationaux des émissions de GES, l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, l'étude des options envisageables pour réduire les émissions de GES, ainsi que l'appui financier et technique nécessaire pour entreprendre ces activités aux fins de l'établissement des communications nationales.
16. Un certain nombre de questions pertinentes relatives à l'établissement des inventaires nationaux des émissions de GES ont été examinées. Le Groupe a noté que les pays avaient besoin de se doter de mécanismes appropriés pour la collecte, la gestion et l'archivage des données, le calcul des coefficients d'émission locaux et régionaux et l'amélioration des données d'activité, ainsi que de renforcer leurs capacités pour pouvoir, suivant le Guide des bonnes pratiques du GIEC, améliorer la qualité des inventaires nationaux des émissions de GES et les estimations des émissions de gaz à effet de serre qu'ils communiquaient. En outre, le Groupe a reconnu qu'il était nécessaire de mettre à jour les directives FCCC en fonction de l'expérience acquise par les Parties et d'améliorer la qualité des inventaires et la transparence des données communiquées.
17. À propos de l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation, le Groupe a souligné que cette question était considérée comme hautement prioritaire pour les Parties non visées à l'annexe I et que celles-ci devaient d'urgence obtenir les données et se doter des capacités nécessaires pour pouvoir utiliser des modèles climatiques, des modèles d'impact et des modèles socioéconomiques nationaux et régionaux. En outre, les dispositions des directives FCCC relatives à la notification des évaluations de la vulnérabilité et des stratégies

d'adaptation laissaient à désirer et il faudrait donc les améliorer. L'analyse des renseignements recueillis à l'occasion des ateliers régionaux donnait à penser que de nouveaux travaux s'imposaient pour améliorer les méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation et pour intégrer ces évaluations dans les plans de développement économique.

18. Le Groupe a examiné la question des options envisageables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et a reconnu que la plupart des Parties avaient passé en revue différentes options dans leur communication nationale et fait savoir qu'elles avaient besoin de meilleures méthodes et de meilleurs instruments d'évaluation.

19. Il était essentiel de fournir des ressources financières et techniques pour soutenir le processus d'établissement des communications nationales et améliorer la qualité de celles-ci. Un appui financier et technique était nécessaire notamment dans les domaines suivants : modernisation des stations d'observation systématique et/ou mise en place de stations de ce type pour aider à fournir les informations requises à l'appui des études sur les changements climatiques, développement des activités de formation, d'éducation et de sensibilisation du public, renforcement du cadre institutionnel, coordination et constitution de réseaux aux fins de l'application de la Convention, et examen indispensable des questions méthodologiques et autres concernant les inventaires des émissions de GES, les évaluations de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation et les options en matière de réduction des émissions.

20. En ce qui concerne les programmes visant à aider les Parties non visées à l'annexe I à établir leur communication nationale, le Groupe a noté le rôle important à cet égard du Programme d'appui à l'établissement des communications nationales¹. Malheureusement, cet important programme risquait d'être interrompu dans un proche avenir. Le Groupe consultatif d'experts a demandé instamment que le Programme soit poursuivi afin d'apporter une aide à plus de 70 Parties non visées à l'annexe I qui se trouvent à différents stades critiques du processus d'élaboration et d'achèvement de leur communication nationale.

21. Le Groupe consultatif d'experts a prié le secrétariat de rassembler des informations sur les activités et programmes mis en œuvre pour faciliter et appuyer l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I. Ces informations l'aideront à mener à bien les tâches définies à l'alinéa *d* du paragraphe 5 de l'annexe de la décision 8/CP.5.

22. Le Groupe consultatif d'experts a discuté de l'organisation en 2001 d'un atelier interrégional au cours duquel seraient examinées toutes les autres questions qu'il restait à traiter en vue de l'achèvement de ses travaux. Les membres sont convenus de présenter des analyses des renseignements fournis dans les communications nationales soumises au 31 janvier 2001

¹ Le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales est exécuté conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement grâce à un financement du Fonds pour l'environnement mondial. Il a pour but d'aider les Parties non visées à l'annexe I à établir des communications nationales initiales exhaustives et de qualité dans les délais prévus et d'assurer l'exécution en temps voulu et dans de bonnes conditions d'économie et d'efficacité des projets d'activités habilitantes du FEM concernant les changements climatiques.

et d'établir des rapports aux fins d'examen par les participants à l'atelier conformément au plan de travail révisé du Groupe consultatif d'experts qui figure à l'annexe I.

23. Le Groupe consultatif d'experts a pris note de l'offre du Gouvernement cubain d'accueillir l'atelier interrégional mais est convenu de laisser aux autres Parties non visées à l'annexe I désireuses d'accueillir cette réunion jusqu'à la fin de 2000 pour faire leurs offres. L'atelier devait normalement se tenir du 19 au 22 mars 2001.

24. En ce qui concerne la troisième réunion du Groupe consultatif d'experts, il a été décidé que, pour économiser les ressources, elle se tiendrait juste après l'atelier interrégional, les 23 et 24 mars 2001, et non pas avant la quatorzième session du SBI comme cela avait été initialement prévu. À cette réunion, les experts réfléchiraient à la manière d'incorporer les conclusions et recommandations de l'atelier interrégional dans le rapport qui serait présenté au SBI à sa quatorzième session. La quatrième réunion du Groupe consultatif d'experts se tiendrait, comme prévu, les 6 et 7 août 2001, en un lieu qu'il restait à fixer.

25. Le Groupe consultatif d'experts a également examiné son rapport financier pour 2000, qui fait l'objet de l'annexe II du présent rapport, et a noté qu'il avait été passablement difficile d'obtenir rapidement les ressources nécessaires pour mener à bien les activités prévues en 2000. Cela étant, il a pris note des contributions généreuses versées par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique (150 000 dollars É.-U.), le Gouvernement australien (14 800 dollars É.-U.), le Gouvernement finlandais (13 371 dollars É.-U.) et le Gouvernement allemand par le biais du Fonds de Bonn (21 000 dollars É.-U.). Après les trois ateliers, le déficit budgétaire s'élevait à 18 552 dollars É.-U. Toutefois, la contribution d'un montant de 27 778 dollars É.-U. que la Suisse avait versée peu de temps auparavant avait permis de combler le déficit de l'exercice 2000.

26. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour mener à bien les activités du Groupe consultatif d'experts en 2001 s'établissait à 284 296 dollars É.-U. Mais, déduction faite du report du solde budgétaire de 2000 (9 226 dollars É.-U.), le montant net des ressources nécessaires se chiffrait à 275 070 dollars É.-U.

27. Le Groupe consultatif d'experts a pris note avec gratitude de la contribution d'un montant de 39 447 dollars É.-U. versée par le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales qui avait permis à 13 participants supplémentaires d'assister à l'atelier régional pour l'Afrique organisé à Nairobi (Kenya). Cela avait été rendu possible par le fait que l'atelier régional et l'atelier d'échange régional du Programme pour les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe s'étaient tenus l'un à la suite de l'autre.

28. Le Groupe a reconnu que des progrès notables avaient été accomplis dans l'exécution de son mandat, énoncé dans l'annexe de la décision 8/CP.5, et a donc demandé instamment aux Parties visées à l'annexe I de fournir des ressources suffisantes pour financer ses activités en 2001.

Annexe I**Plan de travail du Groupe consultatif d'experts tel qu'il a été révisé
à la deuxième réunion du Groupe**

SOUS-GROUPES	Achèvement des travaux conformément au mandat énoncé aux alinéas <i>b, c, d</i> et <i>e</i> du paragraphe 5 de la décision 8/CP.5 selon le cas
DATE LIMITE	12 février 2001
1. Inventaire des émissions de GES : 5 <i>f, g</i> Allemagne, Arabie saoudite, Brésil, Suisse, Togo (coordonnateur), Équipe spéciale des inventaires du GIEC et Programme d'appui à l'établissement des communications nationales	<ul style="list-style-type: none"> - questions méthodologiques - acquisition de données, constitution de réseaux et base de données - directives possibles - établissement d'un rapport
2. Évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation Australie, Bahamas, Équateur, Pays-Bas, Pakistan, Sénégal (coordonnateur), Programme d'appui à l'établissement des communications nationales	<ul style="list-style-type: none"> - questions méthodologiques - acquisition de données, constitution de réseaux et base de données - directives possibles - établissement d'un rapport
3. Réduction des émissions Afrique du Sud, Égypte, Pays-Bas, Slovaquie, Thaïlande (coordonnateur), Programme d'appui à l'établissement des communications nationales	<ul style="list-style-type: none"> - questions méthodologiques - acquisition de données, constitution de réseaux et base de données - directives possibles - établissement d'un rapport
4. a) Sensibilisation éducation et formation du public b) Recherche et observation systématique Australie, Chine, Fidji, Mexique (coordonnateur), Tanzanie, Togo, CC:TRAIN (UNITAR)	<ul style="list-style-type: none"> - projet de démonstration (qui pourrait être reproduit et diffusé) - amendement, éventuellement, des directives du SBSTA concernant la recherche et l'observation systématique - réseaux de recherche, systèmes d'observation au niveau planétaire, programmes concernant les changements climatiques au niveau planétaire

<p>5. Questions intersectorielles</p> <p>a) Constitution de réseaux et information</p> <p>Antigua-et-Barbuda, Bahamas (coordonnateur), États-Unis d'Amérique, Mexique, CC:TRAIN (UNITAR)</p> <p>b) Conditions propres aux pays, planification</p> <p>Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite (coordonnateur), États-Unis d'Amérique</p>	<ul style="list-style-type: none">- renforcement des capacités- technologie de l'information- installations Internet - renforcement des capacités- directives possibles- établissement d'un rapport (élaboration d'un modèle de version révisée du tableau I des directives FCCC)
---	--

Annexe II**Prévisions de dépenses pour les réunions et les ateliers
(Prévisions révisées après la deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts)**

	<u>En dollars des États-Unis</u>
<u>Dépenses 2000</u>	
Atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Mexique)	60 973
Atelier régional pour l'Afrique (Nairobi) (Le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales a versé une contribution supplémentaire dont le montant s'élève à 39 447 dollars É.-U.)	33 795
Atelier régional pour l'Asie (Bangkok)	40 163
Première réunion du Groupe consultatif d'experts à Bonn (financement pour 7 participants)	20 746
Deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts à La Haye (financement pour 10 participants)	32 543
Total des dépenses	188 220
<u>Recettes 2000</u>	
États-Unis	150 000
Suisse	27 778
Allemagne (Fonds de Bonn)	21 000
Australie	14 800
Finlande	13 371
Montant total des recettes	226 949
Moins 13 % au titre des dépenses d'administration	<u>(29 503)</u>
Montant net des recettes	<u>197 446</u>
Solde net (déduction faite des dépenses)	9 226
<u>Prévisions de dépenses pour 2001</u>	
Ateliers régionaux communs (financement pour 61 participants) et troisième réunion du Groupe consultatif d'experts à Bonn (financement pour 16 participants)	227 296
Quatrième réunion du Groupe consultatif d'experts (financement pour 16 participants)	<u>57 000</u>
Total	<u>284 296</u>
Montant net des ressources nécessaires	275 070
